

Mission d'étude relative à la création d'un centre d'hébergement et de ressources à destination des athlètes de haut niveau dans le périmètre de l'agglomération caennaise

Analyse synthétique de 5 sites d'implantations potentiels

Conseil régional de Basse Normandie



Sommaire

OBJECTIFS DE CETTE ÉTAPE	3
MÉTHODOLOGIE	3
1 LES DÉPLACEMENTS VERS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES LIEUX D'ENTRAÎNEMENT EN FONCTION DES SITES D'IMPLANTATION.	4
1.1 RAPPEL DES ÉLÉMENTS GÉOGRAPHIQUES.....	4
1.2 POSITIONNEMENT DES SITES SCOLAIRES ET SPORTIFS	8
1.3 ANALYSE DES DÉPLACEMENTS ENTRE LES DIFFÉRENTS SITES	14
1.3.1 Remarques préliminaires :	17
1.3.2 Analyse des temps de déplacements	17
1.3.3 Synthèse sur les temps de déplacements.....	19
2 PRÉFIGURATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA STRUCTURE D'HÉBERGEMENT ET DE RESSOURCES	20
2.1 TABLEAU DESCRIPTIF DES BESOINS	20
2.2 TABLEAU ESTIMATIF DES SURFACES	22
3 ANALYSE SYNTHÉTIQUE DES SITES POTENTIELS D'IMPLANTATION	25
3.1.1 Le lycée Rabelais.....	25
3.1.2 Le lycée Laplace.....	26
3.1.3 Le lycée Rostand	27
3.1.4 Le site de l'université campus 1	28
3.1.5 Le site du 18 ^{ème} RT	29
4 PRÉCONISATIONS.....	30



Objectifs de cette étape

C'est une étape intermédiaire et préalable à la phase 3. Elle a pour objectif l'apport d'éléments facilitant la prise de décision pour les élus. À terme, 3 sites d'implantations potentiels seront retenus pour une investigation approfondie.

Méthodologie

5 sites ont été préalablement repérés, une analyse portant sur les forces et faiblesses, ainsi que sur des éléments de réflexion et des points de vigilance sera réalisée pour chacun.

- Le lycée Rabelais à Hérouville-Saint-Clair.
- Le lycée Laplace (et ses alentours) à Caen.
- Le lycée Rostand à Caen.
- L'université de Caen (sur le site du terrain de football)
- Le 18ème RT à Bretteville-sur-Odon.

Cette analyse synthétique prend en compte :

- Les déplacements entre les lieux d'hébergement, de scolarisation et d'entraînement (dans le cas où les sites des deux derniers items restent stables).
- L'environnement du site (lieux de scolarisation et d'entraînement potentiels).
- La réserve foncière ou de bâti en fonction du dimensionnement potentiel de l'équipement.
- L'accessibilité aux transports.



1 Les déplacements vers les établissements scolaires et les lieux d'entraînement en fonction des sites d'implantation.

1.1 Rappel des éléments géographiques

Tableau 1 : Adresse des sites potentiels d'implantation du centre d'hébergement

Site	Adresse	CP	Ville
Lycée P. S. DE LAPLACE	130 RUE DE LA DELIVRANDE	14075	CAEN
Lycée JEAN ROSTAND	98 ROUTE D'IFS	14054	CAEN
Lycée RABELAIS	ESPLANADE RABELAIS - BP 32 14202	14202	HEROUVILLE SAINT-CLAIR
Université de Caen Campus 1	AVENUE DE BRUXELLE	14000	CAEN
18 ^{ème} RT	QUARTIER KOENIG	14760	BRETEVILLE-SUR-ODON

Tableau 2 : Liste des sections scolaires sportives dans l'agglomération caennaise

Discipline	Établissement	Nom de l'établissement	Ville	Lien avec un pôle espoir ou un centre de formation
Basketball	Collège	Collège J. Monod	Caen	Oui
Football	Collège	Jean Moulin	Caen	Oui
Handball	Collège	Collège J. Monod	Caen	Oui
Hockey sur glace	Collège	Collège Lemièrre	Caen	Non
Judo	Collège	Collège Lechanteur	Caen	Oui
Natation	Collège	Collège Lemièrre	Caen	Non
Rugby	Collège	Collège Saint-Paul	Caen	Non
Sports de glace	Collège	Collège Lemièrre	Caen	Non
Tennis de Table	Collège	Collège J. Monod	Caen	Oui



Tableau 3 : Adresses des établissements scolaires

Sigle	Dénomination	Adresse	Code postal	Ville	Hébergement
Collège	LANGEVIN WALLON	1 RUE GABRIEL PERI	14550	BLAINVILLE SUR ORNE	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Collège	PASTEUR	16 RUE PASTEUR	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	ALBERT JACQUARD	1 RUE DE FLANDRE	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	JACQUES MONOD	1 RUE JACQUES PREVERT	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	GUILLAUME DE NORMANDIE	243 RUE DE FALAISE	14020	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	HENRI BRUNET	39 BIS AVENUE DU 6 JUIN	14017	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	JEAN MOULIN	35 RUE DE BROCELIANDE	14066	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	RENE LEMIERE	2 RUE DANIEL HUET	14010	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	FERNAND LECHANTEUR	17 AVENUE NICOLAS COPERNIC	14070	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	HASTINGS	6 RUE ROBERT LE MAGNIFIQUE	14065	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	VILLEY DESMESERETS	RUE VILLEY DESMESERETS	14019	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	MARCEL PAGNOL	10 AVENUE GENERAL LAPERRINE	14062	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	DUNOIS	9 RUE YVES LE GOFF	14067	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	SAINT JOSEPH	30 RUE DES ROSIERS	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	SACRE COEUR	191 RUE D AUGE	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	SAINT PIERRE	6 8 RUE DE LEBISEY	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	INSTITUT SAINT PIERRE	146 RUE DE BAYEUX	14067	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	SAINT PAUL	15 RUE NICOLAS ORESME	14066	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	VICTOR HUGO	16 RUE DEFENSE PASSIVE	14070	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	CHARLES DE GAULLE	39 RUE D'HASTINGS	14063	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	JEANNE D'ARC	27 RUE CLAUDE CHAPPE	14065	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	MALHERBE	14 AVENUE ALBERT SOREL	14052	CAEN	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Lycée	AUGUSTIN FRESNEL	77 RUE EUSTACHE RESTOUT	14020	CAEN	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Lycée	JEAN ROSTAND	98 ROUTE D'IFS	14054	CAEN	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Lycée	SAINTE MARIE	8 AVENUE DE LA CROIX GUERIN	14000	CAEN	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Lycée	VICTOR LEPINE	40 RUE VICTOR LEPINE	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	CAMILLE CLAUDEL	57 AVENUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	14070	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	OASIS	18 RUE DE L ORATOIRE	14000	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	INSTITUT LEMONNIER	60 RUE D HEROUVILLE	14013	CAEN	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Lycée	SAINTE URSULE	30 RUE DE LA MISERICORDE	14019	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	NOTRE DAME DE FIDELITE	8 RUE DU PETIT CLOS SAINT MARC	14074	CAEN	SANS INTERNAT NI DEMI PENSION
Lycée	P. S. DE LAPLACE	130 RUE DE LA DELIVRANDE	14075	CAEN	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION



Sigle	Dénomination	Adresse	Code postal	Ville	Hébergement
Lycée	JULES DUMONT D'URVILLE	73 RUE DE LEBISEY	14070	CAEN	SANS INTERNAT NI DEMI PENSION
Lycée	INSTITUT LEMONNIER	60 RUE D HEROUVILLE	14013	CAEN	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Lycée	SAINTE URSULE	1 PLACE WURZBURG	14067	CAEN	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	NOTRE DAME DE FIDELITE	8 RUE DU PETIT CLOS SAINT MARC	14074	CAEN	SANS INTERNAT NI DEMI PENSION
Collège	HENRI SELLIER	RUE JULES GUESDE	14460	COLOMBELLES	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	PIERRE VARIGNON	1 QUARTIER SAVARY	14200	HEROUVILLE ST CLAIR	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	PIERRE DANIEL HUET	3 RUE GUYON DE GUERCHEVILLE	14200	HEROUVILLE ST CLAIR	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	SAINT-MICHEL	126 BOULEVARD DU GRAND PARC	14201	HEROUVILLE ST CLAIR	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	LYCEE ET COLLEGE EXP	1000 QUARTIER DU GRAND PARC	14200	HEROUVILLE ST CLAIR	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	SALVADOR ALLENDE	15 RUE GUYON DE GUERCHEVILLE	14200	HEROUVILLE ST CLAIR	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	FRANCOIS RABELAIS	ESPLANADE RABELAIS	14202	HEROUVILLE ST CLAIR	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	LEOPOLD SEDAR SENGHOR	8 RUE ROUSSILLON	14123	IFS	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Collège	GUY LIARD	4 RUE ALBERT BAYET	14120	MONDEVILLE	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION
Lycée	JULES VERNE	12 RUE LUCIEN BOSSOUTROT	14126	MONDEVILLE	AVEC INTERNAT ET DEMI PENSION
Collège		PLACE DU FAIRAGE	50190	PERIERS	SANS INTERNAT AVEC DEMI PENSION

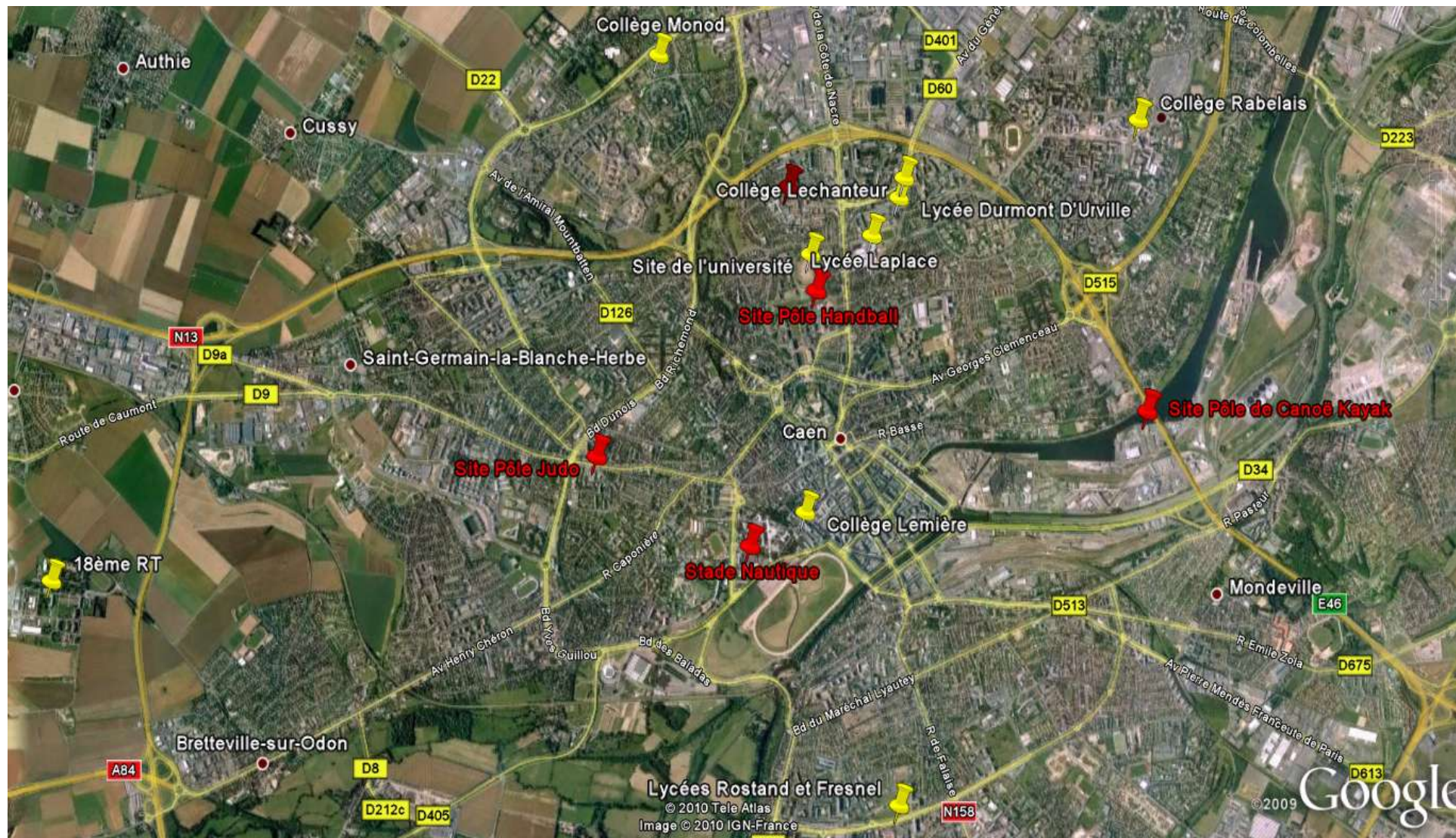


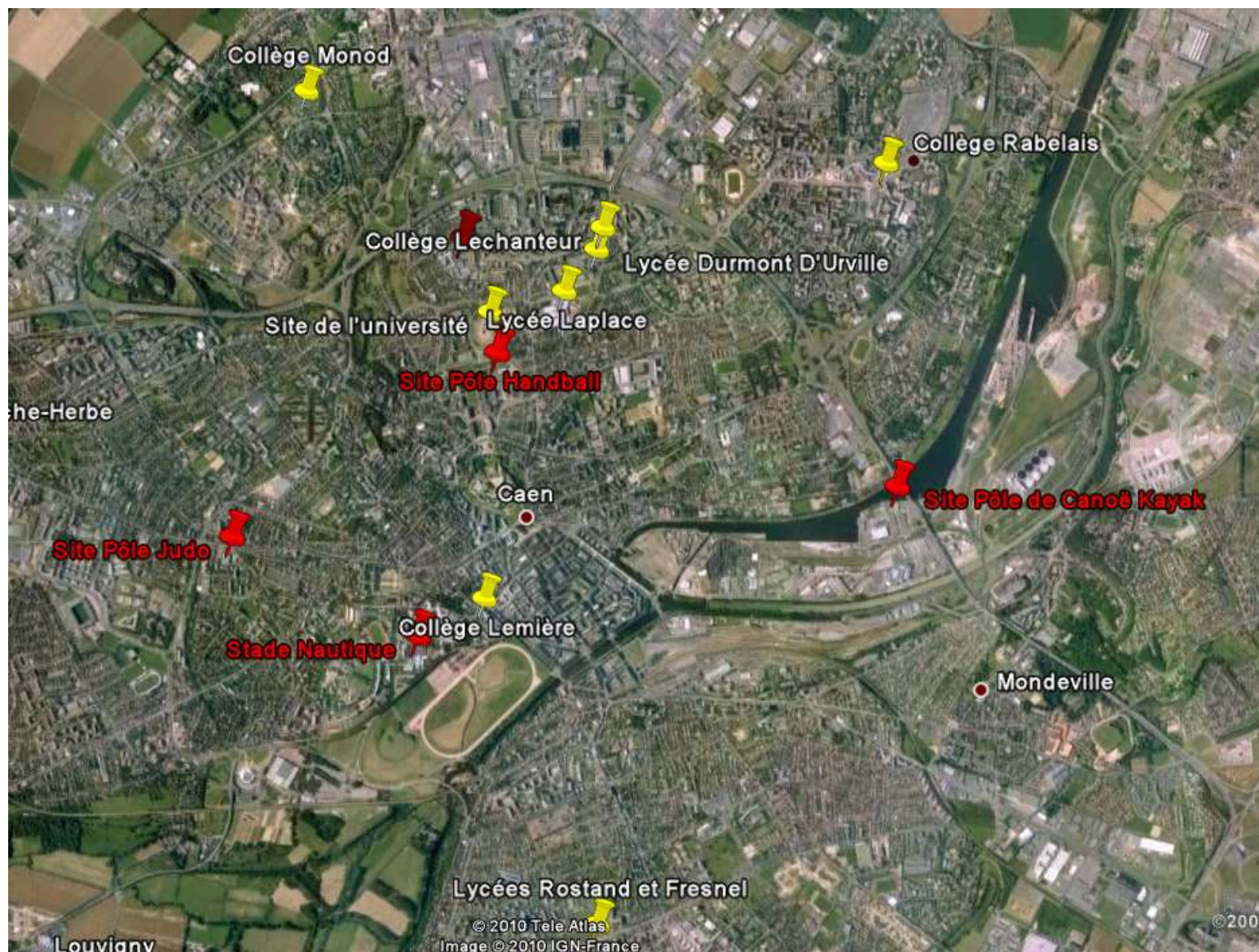
Tableau 4 : Liste des sites d'entraînement

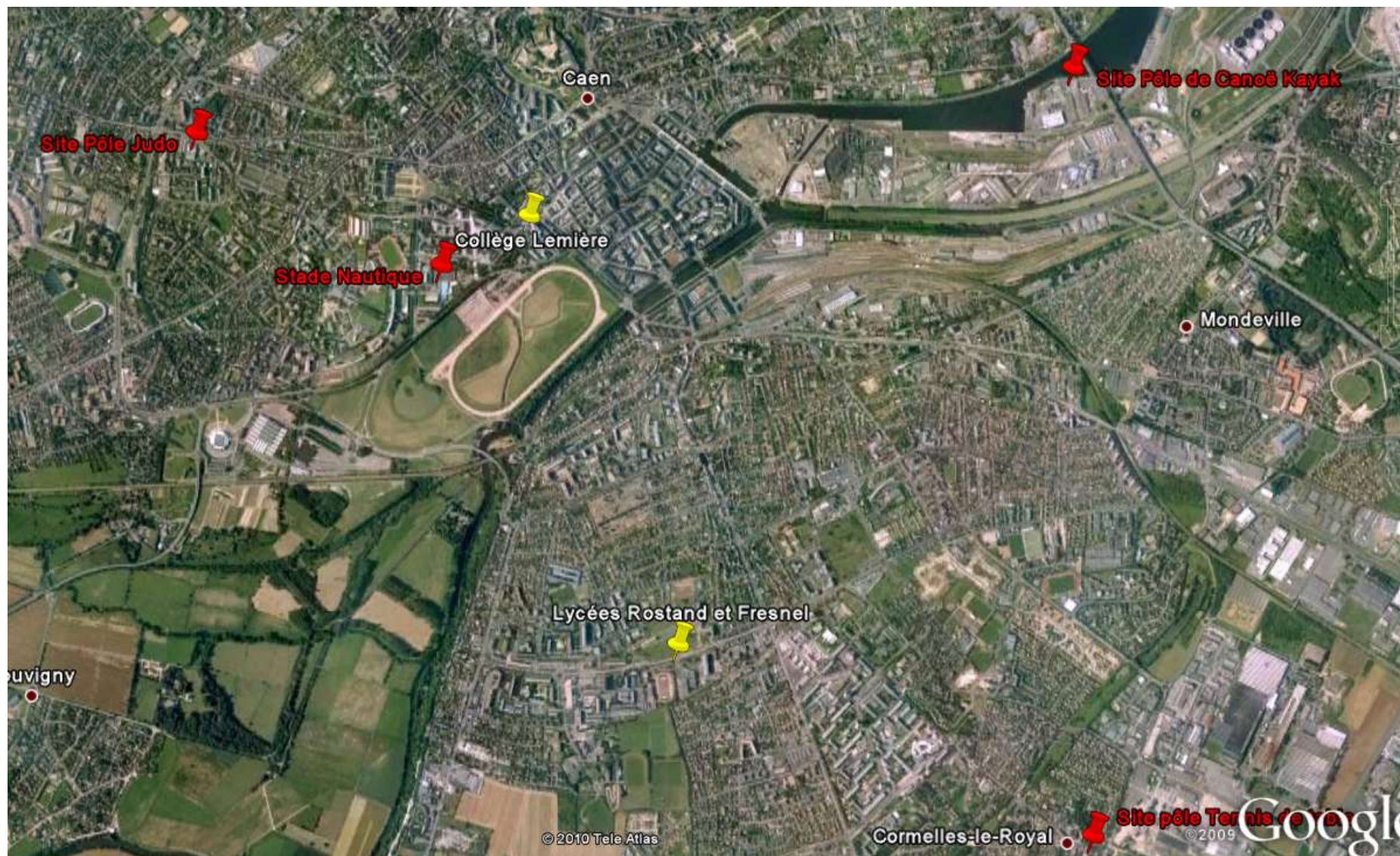
Structure	Type de site	Adresse 1	Adresse 2	Ville
Pôle judo	Salle judo et espace musculation	lycée Laplace	130, rue de la Délivrande	Caen
Pôle judo	Dojo	Centre sportif Haie Vigné	135 Rue de Bayeux	Caen
Pôle basket	Salles de basket et de musculation	Gymnases du Calvaire St Pierre	Rue d'Anisy	Caen
Pôle handball	Grand gymnase	Campus 1		Caen
Pôle canoë kayak	Base nautique		Quai Lefèvre	Caen
Pôle tennis de table	Gymnase communal		Rue Gabriel Péri	Blainville sur Orne
Pôle tennis de table	Gymnase communal		Chemin Saint Anne	Cambes en Plaine
Pôle tennis de table	salle de tennsi de table	Halle Des Sports	4 Rue De La Pagnolee	Cormelles le Royal
Pôle cyclisme	Vélodrome		74 Boulevard André Detolle	Caen
Pôle cyclisme	Salle de home trainer	lycée Laplace	130, rue de la Délivrande	Caen
Pôle cyclisme	Salle de musculation	USCC	51 rue de la Gare	Caen
Centre d'excellence régionale de voile	CRNG Granville		Boulevard des Amiraux Granvillais	Granville
Entente nautique caennaise	Stade nautique		Avenue Albert Sorel	Caen
Hockey Club de Caen	Patinoire		8 rue Jean de la Varende	Caen
Caen Athlétic-Club	Centre sportif Hélitass		Avenue Albert Sorel	Caen
Golf de Caen	Golf		Le Vallon	Bieville Beuville
USO Mondeville Basket	La Halle des Sports Pierre Berogovoy		rue Calmette	Mondeville

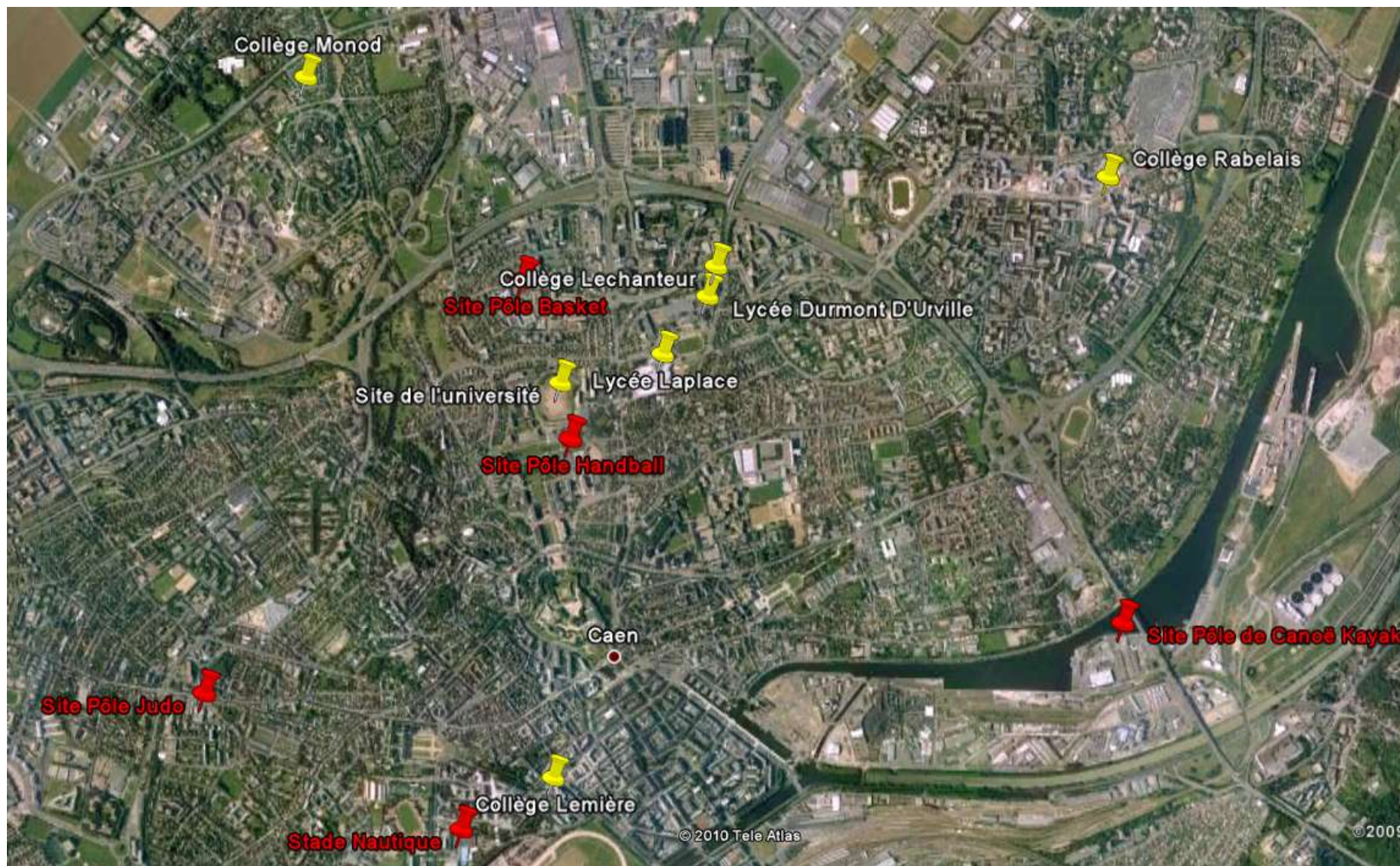


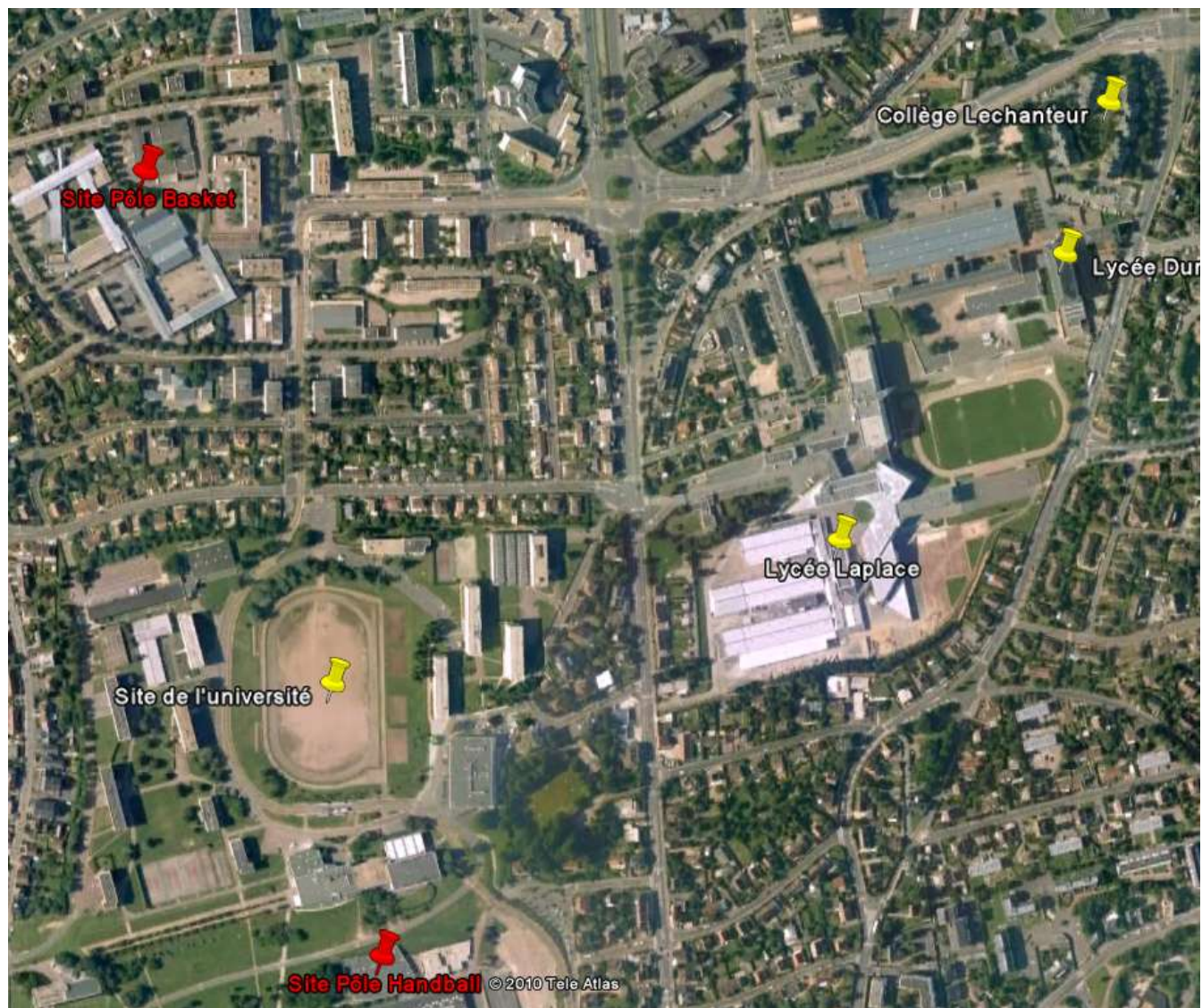
1.2 Positionnement des sites scolaires et sportifs















1.3 Analyse des déplacements entre les différents sites

Tableau 5 : synthèse des distances et des temps de déplacements entre les établissements scolaires et les sites d'entraînement en fonction de l'implantation du centre d'hébergement et de ressources.

	Lycée Rabelais			Lycée Laplace				Site de l'Université				Lycée Rostand			18ème RT	
	D ¹ km	Voit ² min	Tram ³ min	D km	Voit min	Pedest ⁴ min	Tram min	D km	Voit min	Pedest min	Tram min	D km	Voit min	Tram min	D km	Voit min
Collège Langevin Wallon	5	9		8,2	14			8,1	12			11	21		16,3	23
Collège J.Monod	4,4	8		2,5	6			2	4			6	15		9,2	13
Collège J.Moulin	9	16		6	13			5,5	12			6,5	13		5	10
Collège Lemièrè	6	15		2,9	8			3	7			4,3	10		6,7	13
Collège Lechanteur	2,5	8	8	0,8	2	10	1	0,9	2	11	4	5,1	14		10	14
Lycée Malherbe	6,5	14		3	9			3,2	8			4	10		6,3	12
Lycée Laplace	3,4	9	9					0,4	1	4	3	4,5	13		9,5	14
Lycée Dumont D'Urville	2,5	8	8	1,1	4	13	1	1,2	4	14	4	5,5	15		10	13
Lycée Rostand et Fresnel	9	16	32	4,5	13		23	6	14		20				8,5	15
Gare	8,8	15	23	3,1	11		14	3,2	9	11		2,2	7		8,6	16
Pôle judo (la Haye Vigné)	7	15		3,1	8			3,2	7			5,5	12		5,8	9
Pôle basket	5	10		1	3	12		0,6	3	7		5,5	17		9,6	14
Pôle canoë kayak	6,3	13		6	13			5,3	13			4,9	13		11	23
Pôle handball	6	9		0,8	2	10		0,9	2	9		4	15		10	13
Pôle tennis de table (Blainville)	4,8	9		8,2	14			8	14			11,3	20		16,3	23
Pôle tennis de table (Cambes)	6,8	12		5,3	10			5,2	10			13	21		13,2	18
Pôle tennis de table (Cormelles)	10,5	14		10,2	13			10,5	14			1,9	4		9,8	18
Pôle cyclisme (Vélodrome)	7,6	13		4,5	10			4,7	10			5	10		5	9
Pôle cyclisme (Gare – salle musculation)	8,8	15	23	3,1	11		14	3,3	12	11		2,2	7		8,6	16
Entente nautique caennaise, Hockey Club de Caen, Caen Athletic-Club,	6,5	14		3	9			3,2	9			4	10		6,3	12
Golf de Caen	3,2	6		4	7			4,1	7			11,3	18		12,7	18
USO Mondeville Basket	6,2	11		6	10			6,2	10			4,2	8		11	18

¹ D : Distance en kilomètres.

² Temps de déplacement en voiture en minutes.

³ Temps de déplacement tramway en minutes.

⁴ Temps de déplacement à pieds en minutes



Figure 1 : Temps de déplacements (en min) vers les établissements scolaires en fonction des sites potentiels d'implantation du centre d'hébergement et de ressources.

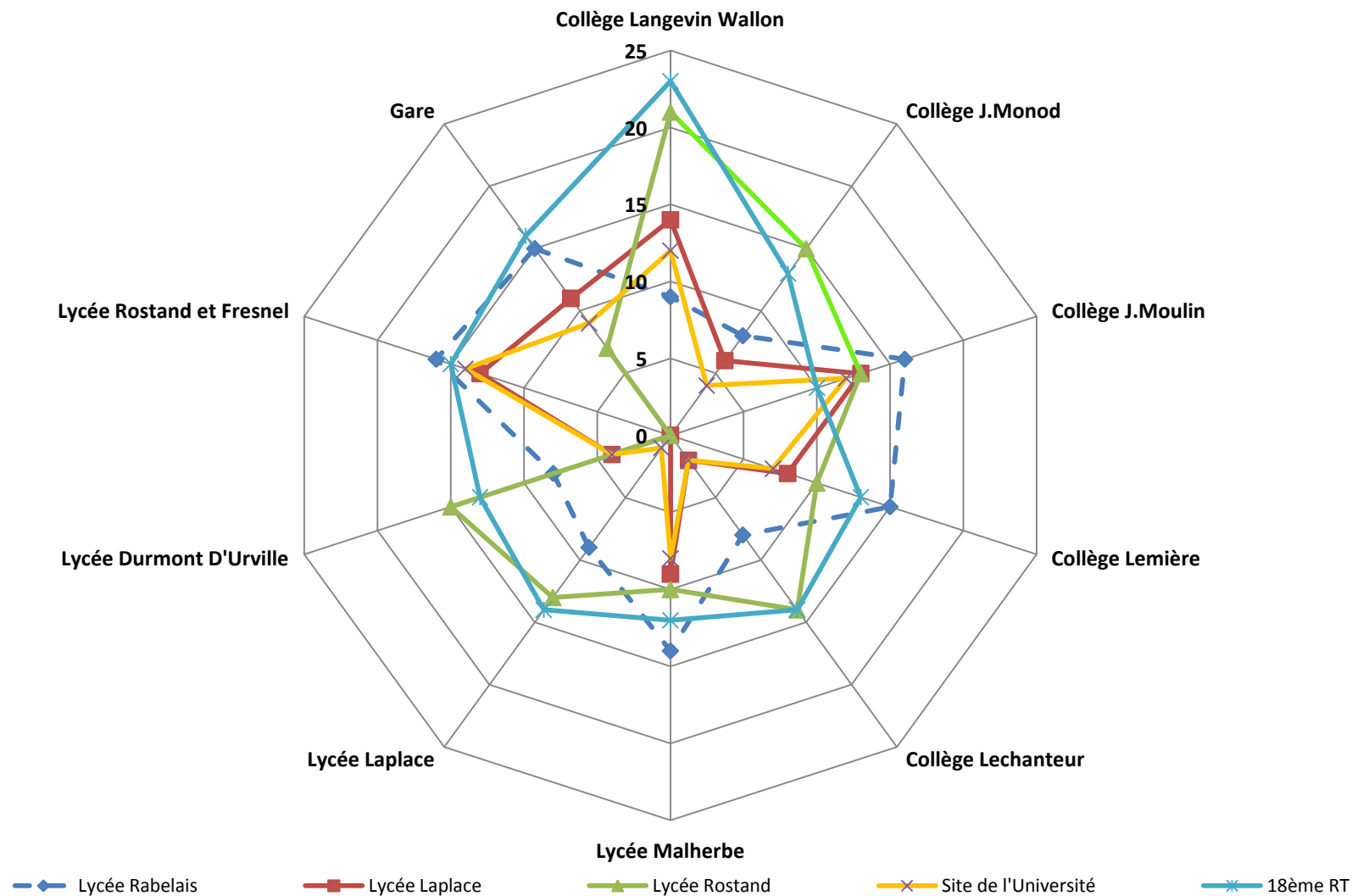
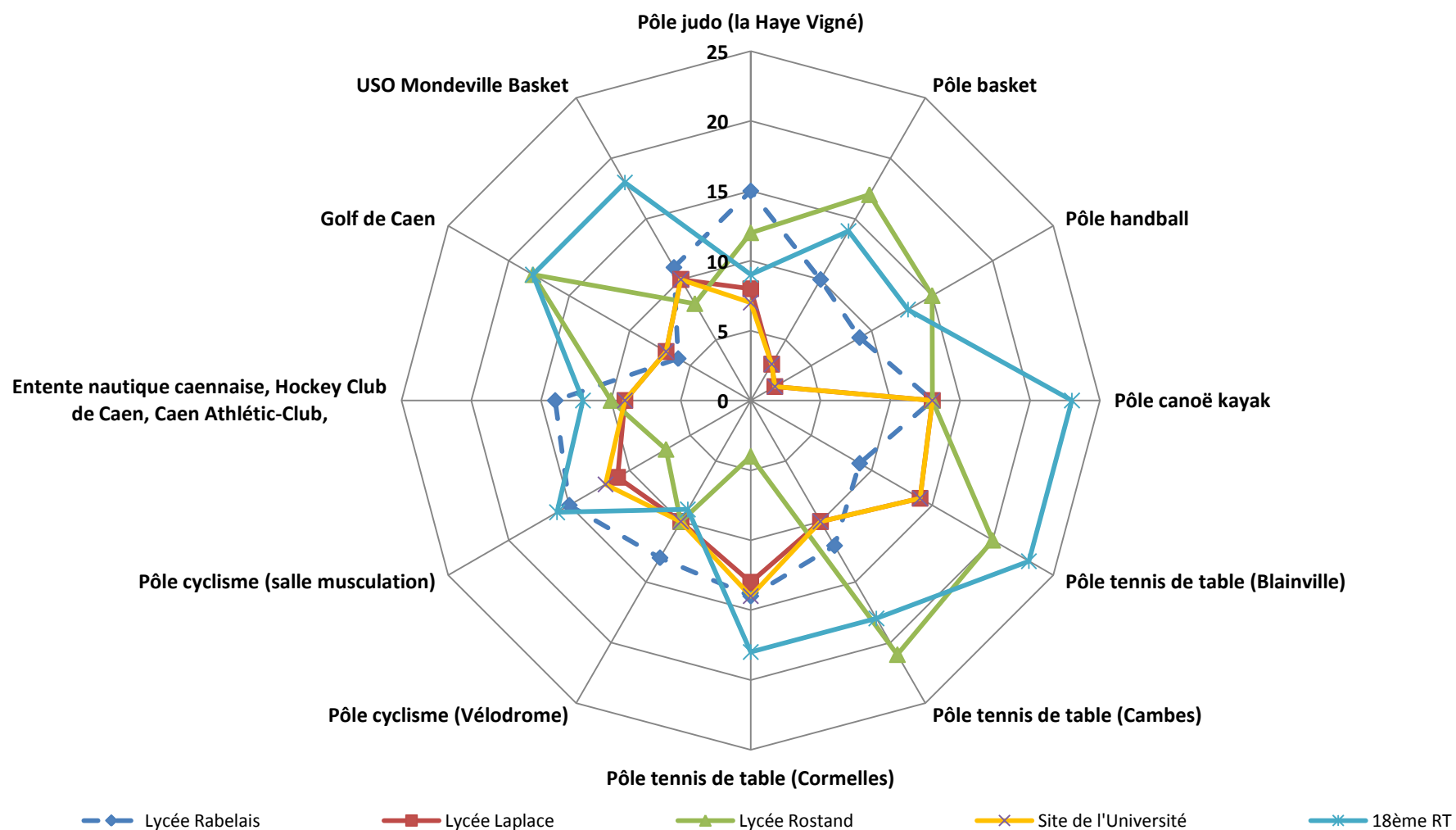




Figure 2 : Temps de déplacements (en min) vers les sites d'entraînement en fonction des sites potentiels d'implantation du centre d'hébergement et de ressources.





1.3.1 Remarques préliminaires :

- Seuls les principaux établissements scolaires ont été pris en compte dans les graphiques pour favoriser la lisibilité. Les collèges étudiés sont ceux ayant une section sportive scolaire.
- Les sites d'entraînement de l'Entente Nautique Caennaise, du Hockey Club de Caen, et du Caen Athletic-Club sont regroupés en un même lieu en raison de leur proximité.
- Les lycées Rostand et Fresnel sont considérés comme un site unique en raison de leur proximité.
- Les distances ainsi que les temps de déplacements en voiture et à pied ont été estimés à l'aide du logiciel Google Map. Les temps de déplacements notamment en véhicule ne prennent pas en compte les éventuelles difficultés de circulations liées à l'intensité du trafic ou à des travaux. L'homogénéité des données permet cependant des comparaisons.

1.3.2 Analyse des temps de déplacements

Il convient de noter que les sites scolaires et d'entraînement sont nombreux et dispersés dans l'agglomération caennaise. En conséquence, les athlètes concernés seront dans tous les cas dans l'obligation de se déplacer. L'analyse ci-dessous s'attache à identifier les sites offrant le meilleur compromis entre les déplacements vers les établissements scolaires et lieux d'entraînement.

- L'analyse des diagrammes montre que les sites les plus « centraux » sont le lycée Laplace et le Campus 1 de l'université distant de 400 mètres. Ils génèrent les temps de déplacement les moins importants.
- Les lycées Rabelais et Rostand sont sensiblement à équidistance des différents établissements scolaires et lieux d'entraînement. Cependant, le lycée Rabelais est plus proche des collèges Lechanteur et Monod qui comptent 4 des 9 sections sportives scolaires.

Le lycée Rostand est plus éloigné du lycée Laplace, seul lycée à accueillir actuellement des filières à horaires aménagés pour les sportifs de haut niveau. À contrario, il est proche du collège Lemièrre qui accueille 3 sections sportives scolaires.

Il est à noter que les sections sportives des collèges Monod et Lechanteur ont un fonctionnement en lien avec les pôles Espoirs contrairement à celles du collège Lemièrre liées à des clubs locaux. Cette organisation est historique puisque :

- Le lycée Laplace accueille depuis 20 ans des filières à horaires aménagés et réserve 60 places en internat pour les sportifs inscrits en pôle Espoir. En conséquence, les pôles Espoirs ont organisé leur fonctionnement autour de ce site. Les collèges Monod et Lechanteur sont respectivement à 2,5 km et 800 m du lycée Laplace.
- Le collège Lemièrre accueille des sections sportives natation, sports de glace, et hockey sur glace en raison de sa proximité avec le stade nautique et la patinoire (400 m).

Une implantation du centre d'hébergement au lycée Rostand devrait s'accompagner d'une réflexion transversale sur le développement des filières à horaires aménagés, avec une recentralisation vers les lycées Rostand et Fresnel.



- Le 18^{ème} RT est le site le plus éloigné avec environ 15 à 20 min de déplacement vers les établissements scolaires et les lieux d'entraînement.

Tableau 6 : Classement des sites potentiels d'implantation du centre d'hébergement

Classement	Sites potentiels d'implantation	Moyennes des déplacements (min)	
		Vers les établissements scolaires	Vers les lieux d'entraînement
1	Lycée Laplace	8	9
2	Université – Campus 1	8	9
3	Lycée Rabelais	12	12
4	Lycée Rostand	12	13
5	18 ^{ème} RT	15	16

Si les temps de déplacements peuvent apparaître relativement faibles en raison de la taille de l'agglomération, il est nécessaire de prendre en compte leur multiplication et accumulation au cours d'une journée ou d'une semaine scolaire.

Il convient de noter que les temps de déplacements d'ajoutent au temps scolaire et au temps d'entraînement (10 à 15 heures par semaine).

- **Simulation n°1** : Temps de déplacements⁵ d'un lycéen en pôle Espoir de basket. Il s'entraîne au gymnase du Calvaire St Pierre, rue d'Anisy à Caen les :
 - Lundi 11h30-13h00 /17h00-18h30
 - Mardi 11h30-13h00
 - Jeudi 11h30-13h00 /17h00-18h30
 - Vendredi 11h30-13h00

Hébergement	Scolarisé au lycée Rostand		Scolarisé au lycée Laplace	
	Temps de déplacement /semaines	Temps de déplacement sur l'année scolaire ⁶	Temps de déplacement /semaines	Temps de déplacement sur l'année scolaire
Rabelais			1h50	67 h
Laplace/Campus 1			1h10	42 h
Rostand	4 h	144 h	2h40	96 h
18 ^{ème} RT			2h50	102 h

Dans la situation actuelle, l'athlète se déplace en moyenne 1h10 par semaine (en voiture). Le changement de l'un des deux paramètres, lieu d'hébergement ou de scolarisation entraîne une multiplication par 2 ou par 4 des temps de déplacement.

- **Sites les plus favorables** : Lycée Laplace et Campus 1.
- **Sites les plus défavorables** : Lycée Rostand et 18^{ème} RT.

Cet exemple montre qu'en fonction du site d'hébergement, une réflexion approfondie devra être menée sur les lieux de scolarisation et les lieux d'entraînement si ces derniers peuvent être délocalisés (exemple : basket, handball, et judo).

⁵ La simulation ne prend pas en compte les éventuelles difficultés de circulation, les temps de chargement des véhicules,...

⁶ La durée de l'année scolaire est estimée à 36 semaines en moyenne.



- **Simulation n°2** : Temps de déplacements⁷ d'un lycéen en pôle canoë-kayak. Il s'entraîne à la base de canoë-kayak, quai Lefèvre à Caen :
 - 3 jours par semaines – 1 entraînement quotidien.
 - 2 jours par semaines – 2 entraînements quotidiens.

Hébergement	Scolarisé au lycée Rostand		Scolarisé au lycée Laplace	
	Temps de déplacement /semaines	Temps de déplacement sur l'année scolaire ⁸	Temps de déplacement /semaines	Temps de déplacement sur l'année scolaire
Rabelais			5h15	189h
Laplace/Campus 1			3h	109h
Rostand	3h	109h	4h40	171h
18^{ème} RT			5h15	189h

- **Sites les plus favorables** : Lycée Laplace et Campus 1.
- **Site médian** : Lycée Rostand
- **Sites les plus défavorables** : Lycée Rabelais et 18^{ème} RT.

Les sites du lycée Laplace et le campus universitaire engendrent le moins de temps de déplacements. Contrairement à l'exemple précédent, une implantation au lycée Rostand provoque un temps de déplacement plus faible qu'au lycée Rabelais.

Il est à noter que dans le cas d'une implantation du centre d'hébergement et d'une scolarisation au lycée Rostand, la situation en matière de déplacement est la même qu'au lycée Laplace et au campus universitaire pour un l'athlète du pôle Espoirs de canoë-kayak.

1.3.3 Synthèse sur les temps de déplacements

Classement	Temps de déplacements vers les établissements scolaires et les sites d'entraînement
1	Lycée Laplace Campus universitaire <i>Dépendant des sites d'entraînement et de scolarisation.</i>
2	Lycée Rabelais Lycée Fresnel
3	18 ^{ème} RT

Les trois lycées et le campus universitaire sont desservis par les transports en commun dont le tramway.

Seul le site du 18^{ème} RT n'est pas desservi par les transports en commun.

⁷ La simulation ne prend pas en compte les éventuelles difficultés de circulation, les temps de chargement des véhicules,...

⁸ La durée de l'année scolaire est estimée à 36 semaines en moyenne.



2 Préfiguration du cahier des charges de la structure d'hébergement et de ressources

2.1 Tableau descriptif des besoins

Primo cahier des charges			60 places	150 places
L'équipement	Hébergement	Chambres individuelles équipées (lits, armoires, bureaux)	4 chambres individuelles	6 chambres individuelles
		Chambres doubles équipées (lits, armoires, bureaux)	30 chambres doubles	75 chambres doubles
	Espaces détente	Salle vidéo	1	2
		Salle d'activités de loisir (billard, canapés, fauteuils,...)	1	2
	Restauration	Cuisine	1	1
		Salle de restauration	1 salle – 40 personnes / services	1 salle – 120 personnes / services
	Espaces de services	Un espace de kinésithérapie.	1	1
		Un cabinet de consultation médicale. et paramédicale	1	1
		Des salles de cours et de réunion modulables	3 salles de cours pour 20 personnes	6 pour 20 personnes
		Des bureaux administratifs (Direction, comptabilité, surveillance gardiennage, accompagnement individuel)	3 bureaux pour 2 personnes	3 bureaux pour 2 personnes
		Plateau de travail pour les coordonnateurs de pôles	Un plateau pour 6 personnes	Un plateau pour 15 personnes



		Une salle d'informatique	1	2
		Blanchisserie	1	1
	Autres	Un espace d'accueil	1	1
		Des espaces de stockage (entretien, matériels sportifs, local vélo, local pôle cyclisme)		
		Un parking	25 places	70 places
	Options	Un espace de remise en forme et de rééducation (machines, parquet)	Pour 15 personnes	Pour 30 personnes
		Un sauna	10 places	2 saunas de 10 places

Il convient de prendre en compte pour la circulation des espaces :

- La présence de mineurs et de majeurs dans le centre d'hébergement.
- La mixité dans l'établissement



2.2 Tableau estimatif des surfaces

Primo cahier des charges		Estimatif des surfaces	Structure avec 60 places		Structure avec 150 places	
Descriptif		Surface Unitaire	Quantité	Surface Totale	Quantité	Surface Totale
Hébergement	Chambres individuelles	15m ²	4 chambres	60m ²	6 chambres	90m ²
	Chambres doubles	20m ²	30 chambres	600m ²	75 chambres	1500m ²
Espaces détente	Salle vidéo	30m ²	1	30m ²	2	60m ²
	Salle d'activités de loisir		1	50m ²	2	80m ²
Restauration	Cuisine		1	45m ²	1	70m ²
	Salle de restauration		1 salle 40 personnes/service	50m ²	1 salle 120 personnes/service	150m ²
Espaces services	Espace de kinésithérapie	15m ²	1	15m ²	1	15m ²
	Cabinet de consultation médicale	15m ²	1	15m ²	1	15m ²
	Salles de cours et de réunion	30m ²	3 salles pour 20 personnes	60m ²	6 salles pour 20 personnes	180m ²
	Bureaux administratifs	15m ²	3 bureaux pour 2 personnes	45m ²	3 bureaux pour 2 personnes	45m ²
	Plateau de travail		pour 6 personnes	30m ²	pour 15 personnes	80m ²
	Salle informatique	20m ²	1	20m ²	2	40m ²
	Blanchisserie		1	15m ²	1	20m ²



Autres	Espace d'accueil		1	20m ²	1	35m ²
	Espace de stockage		1	80m ²	1	160m ²
	Sanitaires	20m ² /espace	1	20m ²	2	40m ²
	Chauferie		1	15m ²	1	25m ²
	Circulations	15% de la surface		200m ²		400m ²
Surface utile totale	Surface intérieure de chaque pièce			1370m ²		3005m ²
Surface couverte totale	Surface comprenant les murs, les cloisons			1600m ²		3600m ²
Espace extérieur	Parking	25m ² /place	25 places	625m ²	70 places	1750m ²
	Circulation			300m ²		800m ²
Option	Espace de remise en forme		Pour 15 personnes	50m ²	Pour 30 personnes	100m ²
	Sauna		10 places	20m ²	2 x 10 places	40m ²



■ L'analyse préliminaire

Il convient de noter que l'analyse synthétique des données foncières (plan, surfacage, données du cadastre...) montre **qu'il n'existe pas à priori de contraintes d'espace majeures** pour l'implantation d'un équipement tel que défini ci-dessus.

L'équipement semble pouvoir être construit et/ou aménagé sur les 5 sites préétudiés. L'étude approfondie des trois sites choisis permettra de définir l'opportunité et la faisabilité du projet pour chacun d'entre eux.



3 Analyse synthétique des sites potentiels d'implantation

3.1.1 Le lycée Rabelais

Forces	Faiblesses
■ La proximité des lignes de tramway et des bus. Le tramway place le collège Lechanteur, les lycées Laplace et Dumont D'Urville à 10 min. ■ La superficie du bâti qui peut être réaménagé pour un centre d'hébergement et de ressource. ■ Les espaces de salles de cours, administratif, bibliothèque, espace de vie, salle de restauration, cuisine, stationnement sont déjà existants. Ils peuvent être exploités par le futur équipement. ■ Compte tenu du bâti, le développement d'un projet sportif complémentaire comme une maison des sports peut potentiellement être envisagé.	■ La disponibilité du bâti qui n'interviendra pas avant septembre 2014. Toutefois, ce temps peut être mis à profit dans élaboration des étapes de programmation du centre d'hébergement et de ressources (architecture, montage financier...) pour un démarrage des travaux dès septembre 2014. ■ Le lycée Rabelais ne possède pas d'internat, des aménagements importants sont à envisager. Dans ces cas, les coûts sont généralement élevés. ■ L'éloignement des établissements scolaires autres que le collège Lechanteur, les lycées Laplace et Dumont D'Urville, notamment les collèges avec des sections sportives scolaires comme Monod et Lemièrre. ■ L'éloignement des lieux d'entraînement qui ne sont pas desservis par le tramway.
Éléments de réflexion et points de vigilance	
■ En l'absence de projets sportifs complémentaires sur le site, les athlètes hébergés seraient relativement isolés. Cet élément apparaît comme un frein important. ■ Compte tenu de la configuration du site : - Des économies peuvent être réalisées en raison de l'existence de l'espace de restauration. - Le réaménagement d'une partie du site en espaces de couchage peut générer des coûts importants. ■ Il n'existe pas de potentiel de mutualisation dans la situation actuelle.	



3.1.2 Le lycée Laplace

Forces	Faiblesses
■ Le lycée Laplace possède 2 filières à horaires aménagés pour les sportifs de haut niveau. ■ La proximité du collège Lechanteur et du lycée Dumont D'Urville qui pourrait constituer un pôle de formations aménagé spécifiquement pour les athlètes de haut niveau. ■ La proximité des sites universitaires (campus 1 et 2). ■ Le lycée Laplace est un site central, les déplacements vers d'autres établissements scolaires et les sites d'entraînement sont les plus limités. ■ La proximité d'une ligne de tramway et des lignes de bus. ■ L'existence d'un espace de cuisine, restauration.	■ L'analyse préliminaire des espaces semble montrer qu'il existe des disponibilités foncières. Ils devront faire l'objet d'une analyse approfondie. ■ La restauration du lycée Laplace n'est pas adaptée aux rythmes de vie des athlètes, notamment le soir et les week-ends. Dans le cas d'une implantation sur le site du lycée une recherche de solution pour couvrir l'amplitude horaire sera à mener avec les agents de la collectivité.
Éléments de réflexion et points de vigilance	
■ Il conviendra de tenir compte du projet d'établissement du lycée Laplace et de ses futures orientations stratégiques dans une période de réforme des filières professionnelles et techniques. ■ Il n'est pas envisageable de développer un projet sportif connexe sur ce site tel qu'une maison des sports.	



3.1.3 Le lycée Rostand

Forces	Faiblesses
■ Le foncier existant pour bâtir le centre d'hébergement et de ressources (1 500 m²). ■ La proximité du lycée Fresnel qui possède un foncier à bâtir de 40 000 m² ainsi que 2 gymnases. ■ La proximité d'une ligne de tramway et des lignes de bus. ■ L'existence d'un espace de cuisine, restauration.	■ L'absence de gymnase au lycée Rostand. ■ L'absence de filière à temps aménagés pour les sportifs. ■ L'éloignement des établissements de scolarisation, notamment des collèges possédant des sections sportives scolaires et de l'université. Le lycée Rostand se place en 4^{ème} position en termes de temps de trajets. ■ L'éloignement des sites d'entraînement.
Éléments de réflexion et points de vigilance	
■ À l'image du lycée Laplace, il serait nécessaire d'adapter les horaires de la restauration aux rythmes de vie des athlètes. ■ Une implantation du centre d'hébergement sur le site du lycée Rostand nécessiterait en amont de redéfinir le déploiement des filières aménagées pour les sportifs de haut niveau. Il apparaîtrait logique que dans le cadre d'un internat adossé à un établissement scolaire, celui-ci (ou un établissement très proche) puisse proposer un cursus de filières aménagées. ■ Les pôles Espoirs de basket, handball et de judo devraient rechercher de nouveaux lieux d'entraînements pour limiter les temps de déplacement. ■ Il n'est pas envisageable de développer un projet sportif connexe sur ce site tel qu'une maison des sports.	



3.1.4 Le site de l'université campus 1

Forces	Faiblesses
■ Le foncier disponible pour bâtir un centre d'hébergement et de ressources (environ 15 000 m²). ■ La proximité du collège Lechanteur et des lycées Laplace et Dumont D'Urville à 10 min. Ils sont accessibles à pied. ■ La proximité des sites d'entraînement. Ils sont accessibles à pied pour le basket, le handball et le judo qui s'entraîne pour partie au lycée Laplace. ■ À l'image du lycée Laplace, c'est un site central qui génère le moins de déplacement dans la configuration actuelle des lieux de scolarisation et d'entraînement. ■ La proximité de 2 restaurants universitaires dont l'un est ouvert de 18h30 à 20h30. ■ La proximité d'une ligne de tramway et des lignes de bus. ■ La potentialité d'inscrire l'équipement dans le contrat de plan État – Région.	■ Les restaurants universitaires proches ne semblent pas adaptés pour des collégiens et des lycéens en raison de l'absence de surveillance. Il apparaît nécessaire que le centre d'hébergement possède une cuisine et une salle de restauration ad hoc.
Éléments de réflexion et points de vigilance	
■ Malgré la proximité du lycée Laplace, il semble complexe de mutualiser sa ressource de restauration avec le centre d'hébergement en raison des déplacements que cela imposerait, notamment pour les mineurs. Une analyse plus approfondie permettrait d'identifier les leviers et freins d'une telle mutualisation. ■ Le campus universitaire étant une propriété de l'État, il existe un questionnement sur la possibilité de développer un projet sportif connexe (type campus sportif) sur ce type de site indépendamment de la réserve foncière.	



3.1.5 Le site du 18^{ème} RT

Forces	Faiblesses
■ Le foncier et bâti disponibles pour l'implantation du centre d'hébergement. ■ Les équipements sportifs du site dont un gymnase utilisable par les pôles d'entraînement.	■ L'éloignement de l'ensemble des établissements scolaires, universitaires et des lieux d'entraînement actuels. C'est le site qui impose les temps de déplacements les plus importants. ■ L'absence de transport en commun. ■ Les coûts d'investissement pour rendre fonctionnel un tel site sont potentiellement très importants.
Éléments de réflexion et points de vigilance	
■ Il ne semble donc pas envisageable de retenir ce site en l'absence de projet sportif complémentaire sur le site, car les athlètes hébergés seraient très isolés. ■ La création d'un pôle sportif est à envisager dans une logique territoriale qui dépasse le cadre de l'étude actuelle. Un aménagement du site serait à envisager à long terme, hors la réponse aux besoins d'hébergement doit être formulée à court terme.	



4 Préconisations

Au regard des éléments d'analyses précédents, les trois sites d'implantation potentielle méritant une analyse approfondie de leurs capacités sont, dans l'ordre de pertinence :

- 1- Le lycée Laplace.**
- 2- Le campus universitaire.**
- 3- Le lycée Rostand.**

Le lycée Laplace et le campus universitaire sont les deux sites qui émergent favorablement de l'analyse, notamment en raison des temps de déplacements vers les établissements scolaires et les sites d'entraînement.

Le lycée Rabelais et le 18^{ème} RT pourraient présenter un potentiel dans le cas d'un grand espace dédié au sport sur le territoire. Cependant, il est essentiel de considérer que les projets d'une maison des sports et d'un centre hébergement d'athlètes de haut niveau sont indépendants tant sur les finalités que sur le fonctionnement. L'existence d'un tel projet :

- Devrait réaliser sur les bases d'un diagnostic approfondi du territoire et partagé par l'ensemble des acteurs sportifs. L'étude en cours n'a pas pour objet d'évaluer les besoins et perspectives en la matière.
- Ne pourrait prendre forme qu'à long terme, laissant les athlètes isolés sur un site pendant cette période.



5 Hypothèse retenue pour la préfiguration du cahier des charges de la structure d'hébergement et de ressources

Il a été retenu l'hypothèse suivante en termes de capacité d'hébergement de l'équipement :

- 130 places d'hébergement, dont :
 - 80 places pour des lycéens.
 - 20 places pour des collégiens.
 - 30 places pour des post-bacs et des étudiants.

Il convient de prendre en compte pour la circulation des espaces :

- La présence de mineurs et de majeurs dans le centre d'hébergement.
- La mixité dans l'établissement

5.1 Tableau descriptif des besoins

Primo cahier des charges			130 places
L'équipement	Hébergement	Chambres individuelles équipées (lits, armoires, bureaux)	6 chambres individuelles
		Chambres doubles équipées (lits, armoires, bureaux)	65 chambres doubles
	Espaces détente	Salle vidéo	2
		Salle d'activités de loisir (billard, canapés, fauteuils,...)	2
	Restauration	Cuisine	1



		Salle de restauration	1 salle – 90 personnes / services
	Espaces de services	Un espace de kinésithérapie.	1
		Un cabinet de consultation médicale. et paramédicale	1
		Des salles de cours et de réunion modulables	5 pour 20 personnes
		Des bureaux administratifs (Direction, comptabilité, surveillance gardiennage, accompagnement individuel)	3 bureaux pour 2 personnes
		Plateau de travail pour les coordonnateurs de pôles	Un plateau pour 15 personnes
		Une salle d'informatique	2
		Blanchisserie	1
	Autres	Un espace d'accueil	1
		Des espaces de stockage (entretien, matériels sportifs, local vélo, local pôle cyclisme)	
		Un parking	50 places
	Options	Un espace de remise en forme et de rééducation (machines, parquet)	Pour 30 personnes
		Un sauna	2 saunas de 10 places

